



Bulletin de liaison

Un territoire, des lieux de vie

Belgique - België
P.P. - P.B.
6700 Arlon centre
BC20853

Maison de l'urbanisme
LORRAINE ARDENNE

trimestriel · avril - mai - juin 2017 · bureau de dépôt : 6700 Arlon centre · P911732



Les usoirs, signature caractéristique de la Lorraine belge, ont désormais leur brochure...

Les activités d'information sur le CoDT se poursuivent !

Le Ministre Carlo Di Antonio a confié aux Maisons de l'urbanisme une mission d'information sur le CoDT auprès de différents publics. La soirée d'information générale du 9 mars à Libramont, co-organisée par les deux Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg était le préambule aux différentes actions réalisées par la MURLA :

- deux semaines d'activités pédagogiques sur l'aménagement du territoire à l'INDA et à l'ISMA d'Arlon du 27 au 31 mars et du 9 au 12 mai.
- depuis avril, une information spécifique aux CCATM de notre territoire d'action. Les communes de Martelange (20 avril), Florenville (25 avril), Musson (26 avril), Bastogne (27 avril), Aubange (3 mai), Virton (9 mai), Messancy (22 mai), Neufchâteau (23 mai), Léglise (30 mai), Habay (11 juillet) et Etalle (20 septembre) ont déjà été informées. D'autres dates sont encore prévues pour les CCATM restantes dans les mois à venir.
- dès septembre 2017, des ateliers avec les Services communaux de l'urbanisme.

N'hésitez pas à nous communiquer vos souhaits et autres informations sur le sujet.

Pour rester informé de nos actions, consultez notre site internet et inscrivez-vous à notre newsletter !



CO
DT | CODE
DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



Evènement : à Fauvillers ce 7 juillet à 18h !

Venez découvrir le nouveau nuancier de teintes pour les façades rurales de l'Ardenne centrale ainsi que ses conseils d'utilisation dans le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

A cette occasion, nous vous invitons à une promenade « challenge » dans les rues du village afin d'en découvrir les couleurs. Munissez-vous de votre smartphone ou d'un appareil photo. Un panier garni est à gagner !

Après la présentation officielle et la distribution de la brochure, un verre de l'amitié vous sera offert.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier : f.francard@pnhsfa.be ou 063/45 74 77.



L'usoir : un espace-rue particulier

Les villages de la Lorraine belge comprennent une grande richesse spatiale en leur sein : les usoirs, cette portion de terrain qui s'étend entre la voirie et les façades. Autrefois sorte de grande cour de ferme commune, l'usoir est le témoin d'une organisation particulière du territoire.

Sa principale singularité est d'avoir un statut public et un usage privé. En effet, l'usoir est généralement non cadastré et propriété de la commune mais le riverain peut en faire usage dans certaines limites.

Modifié par le tracé des voiries et les modes de vie, l'usoir doit se réinventer. Il n'en reste pas moins une richesse spatiale à conserver.

Comment le préserver et le faire évoluer?

Comment l'aménager ?

Quels matériaux choisir ?

Autant de questions que se posent les citoyens, les auteurs de projet et les Communes,...

Pour y répondre, la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne leur a consacré une brochure.

Les usoirs en Lorraine belge, sensibilisation et conseils

Les objectifs de cette publication sont au nombre de trois : sensibiliser tout un chacun à l'existence des usoirs et à l'importance de les sauvegarder, soulever les différents problèmes affectant les usoirs et surtout proposer des solutions.

Destinée à un large public, la brochure se devait d'être compréhensible et utile pour tous. Nous l'avons donc conçue comme un outil simple d'utilisation, concis et largement illustré. Elle s'organise en deux parties :

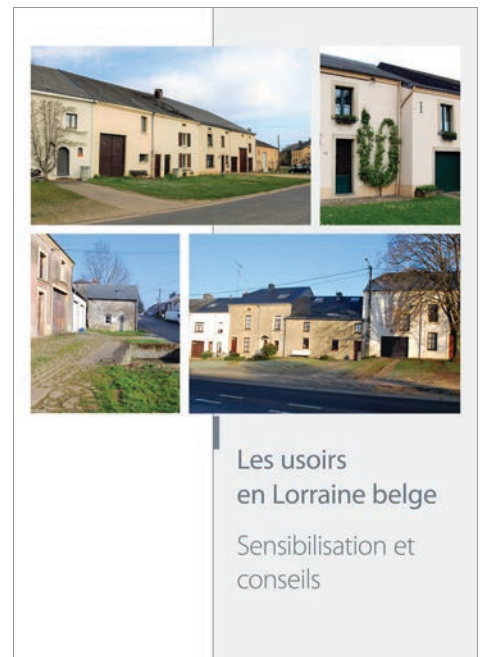
- la première, théorique, reprend l'historique, le statut, les caractéristiques des usoirs et les menaces qui pèsent sur ceux-ci ;
- la deuxième, pratique, reprend l'ensemble des conseils. Ils sont de deux types : ceux adressés à tous et ceux spécifiques à la gestion communale. Tous visent à fixer un cadre de bonnes pratiques pour l'aménagement et l'entretien des usoirs dans une optique de préservation de leur caractère ouvert et de leur lisibilité tout en assurant leur accessibilité et leur usage.



Les Bulles



Chantemelle



Les usoirs
en Lorraine belge
Sensibilisation et
conseils

La brochure « Les usoirs en Lorraine belge, sensibilisation et conseils » est en vente au prix de 5 € via notre site internet, par téléphone 063/24.22.20 ou dans nos bureaux rue des Potiers, 304 à Attert.

Et si on usait des usoirs sans en abuser ?

User des usoirs et tester leur convivialité sont certes les meilleurs moyens de convaincre de leur richesse spatiale propice aux rencontres.

La Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne souhaitait que chacun puisse en faire l'expérience. Elle a donc programmé le lancement et la distribution de la brochure à Chantemelle, village connu pour ses usoirs relativement bien préservés, végétalisés et pour la plupart, toujours ouverts.

En ce mercredi 21 juin, une cinquantaine de personnes (citoyens, élus, acteurs locaux et auteurs de projet) sont venus nous rejoindre pour découvrir la brochure et « user » des usoirs.



Quand l'été tient ses promesses, les parapluies se transforment en ombrelles !

Les participants, munis d'ombrelles customisées « MURLA », étaient invités à parcourir le centre du village et à y retrouver quelques exemples illustrant les conseils développés dans la brochure.

Celle-ci a ensuite été dévoilée : sa genèse, son contenu et sa diffusion. Chacun a pu repartir avec un exemplaire.

La soirée s'est terminée par un rafraîchissant verre de l'amitié arrivant à point pour terminer cette chaude journée.

Deux concours ont ponctué la soirée :

- «**Estimez le nombre d'enfants...**»

39 élèves de l'école primaire de Chantemelle se sont piqués au jeu pour nous. Ils ont tenté, en se donnant la main, d'encercler un usoir. Ils étaient trop peu nombreux. Combien auraient-ils dû être ? L'objectif de ce jeu était de mettre en évidence le caractère ouvert et collectif de l'usoir.

81 était le bon nombre. Madame Nanquette Isabelle, citoyenne de Chantemelle, l'a deviné et est repartie avec un panier du terroir offert par la MURLA.

- «**Photographiez un des conseils de manière ludique** »

Muni d'un cadre et d'un appareil photo, chaque groupe de participants avait pour mission, lors de la balade, de ramener une photo ludique illustrant au mieux l'un des conseils développés et illustrés dans la brochure.

Ces photos sont disponibles sur notre page facebook jusqu'au 7 juillet, visionnez-les et choisissez celle que vous préférez. L'auteur de la photo la plus likée recevra également un panier du terroir.



Présents à notre évènement « usoir », ils ont témoigné sur l'importance de la conservation des usoirs

Mr Daniel Guebels, Echevin des travaux de la commune de Musson

Votre commune comporte-t-elle des usoirs?

Il y a des usoirs dans la commune de Musson. On trouve encore quelques portions, notamment à Willancourt et à Mussy-la-ville.

Quelles sont vos attentes par rapport à la brochure ?

Depuis les travaux récents effectués sur la place de Mussy-la-ville, où le parti pris a été la minéralisation, j'ai développé un intérêt plus particulier pour les usoirs. La Commune est toujours en recherche d'informations, d'un outil pour l'aménagement des rues avec usoirs. Nous sommes également intéressés par des réunions d'information aux riverains avant la réalisation de travaux sur des usoirs.

Quelle est la position de la Commune sur les demandes de privatisation?

La Commune de Musson souhaite garder les usoirs et leur caractère ouvert mais elle est confrontée à une demande des citoyens de privatisation du « devant-de-porte » avec des murets ou des haies. Nous refusons ces demandes et marquons éventuellement notre accord pour des éléments démontables.

Un autre problème qui se pose sur les usoirs c'est l'importance du stationnement et donc le souhait de minéralisation. C'est surtout le cas avec les anciennes fermes qui sont transformées en appartements et donc un besoin plus important de places de parking.

Mr Bernard Dellacherie, Président de la CCATM d'Etalle

Quels sont, pour vous, les enjeux des usoirs dans le travail effectué par la CCATM ?

Nous avons rédigé un folio d'information sur le bon aménagement de l'usoir (actuellement, en attente de l'aval du Collège) qui pourrait être soit distribué par un toute-boîte, soit servir pour des séances d'informations dans les écoles ou encore être joint à l'octroi d'un permis d'urbanisme le long d'un usoir. Le format d'impression courant (A3 ou A4) permet une utilisation facile.

La CCATM a le souci de conservation des usoirs, c'est une de nos préoccupations car on se rend compte qu'il y a des aménagements totalement illicites, sans autorisations, alors que l'usoir est du domaine public, du domaine communal et que rien ne peut être fait sans autorisation préalable. On insiste sur ce point dans le folio en précisant que tout aménagement sur l'usoir doit être postérieur à une demande à la commune et à une autorisation remise par celle-ci.

On souhaite sensibiliser les citoyens, comme ici à cette soirée, à ce qu'est un usoir et la nécessité de le conserver dans ses caractéristiques, d'autant qu'il y a beaucoup de personnes qui ne sont pas originaires de la région. Par exemple des gens du Tournaisis où chacun a sa cour fermée. Ici, ils ne retrouvent pas cette intimité vécue dans leur jeunesse.

Mme Géraldine Aalsteens, riveraine et architecte à Chantemelle

Habiter face à un usoir, cela représente-t-il un atout ou une faiblesse ?

C'est une richesse car c'est un lieu où l'on croise facilement les voisins, c'est assez grand. Les usoirs bien orientés, plein Sud, permettent aux gens de s'installer devant chez eux, c'est presque un jardin. Les gens y discutent, c'est plus facile grâce au côté ouvert, la différenciation au niveau des maisons ne se perçoit pas ou peu sur l'usoir. Un autre intérêt, c'est que cela procure des rues larges, très ouvertes, on n'a pas le sentiment d'être dans des rues de villes. Je ne vois pas de point négatif, sauf le fait que certains les privatisent et les aménagent justement un peu comme en ville.

Quelles sont vos attentes par rapport à la brochure ?

Le côté information et sensibilisation n'existe pas ou peu. En tant qu'architecte, on est peut-être plus sensibilisé mais il manque une information aux citoyens, notamment avant de déposer un permis. Un règlement communal pour informer et expliquer ce que l'on peut faire et ne pas faire pourrait être utile. Le RGBSR exprime déjà les typologies locales mais il ne comprend pas de recommandations spécifiques sur les usoirs.



Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne a.s.b.l.

rue des Potiers, 304 - 6717 ATTERT
tél.: 063/22 98 16 | fax: 063/23 22 29
email: info@murla.be | www.murla.be

Avec le soutien de la Wallonie